

MAI 2024

LA GAZETTE DU SAPPEY

Journal municipal - Le Sappey en Chartreuse

Budget 2024

Le 11 avril dernier, les élus se sont réunis pour voter les comptes administratifs, de gestion et les budgets primitifs de la commune et des remontées mécaniques.

De quels éléments se compose le budget d'une commune ?

Le budget d'une commune se compose d'un budget principal et d'un ou plusieurs budgets annexes (remontées mécaniques et CCAS). Chacun de ces budgets est lui-même composé d'une section de fonctionnement et d'investissement.

Quelques chiffres 2024 pour le budget principal :

Dépenses de fonctionnement : 1 488 346.00 €

• Charges à caractère général	377 000.00 €
• Charges de personnel	422 200.00 €
• Aide aux communes pauvres	71 073.00 €
• Vrt à la section d'investissement	177 016.00 €
• Autres charges (école)	366 167.00 €
• Charges financières (intérêts)	74 880.00 €

Recettes de fonctionnement : 1 488 346.00 €

• Remboursement maladie	12 300.00 €
• Produits des services (camping, marché)	155 482.00 €
• Impôts et taxes	1 129 011.00 €
• Dotations et participations	107 422.00 €
• Autres produits (loyers)	84 131.00 €

Dépenses d'investissement : 427 495.00 €

• Remboursement d'emprunts	157 790.00 €
• Études	3 500.00 €
• Subventions d'équipements	3 080.00 €
• Immobilisations (bâtiments,...)	263 125.00 €

Recettes d'investissement : 1 132 373.69 €

• Solde d'investissement reporté	587 921.38 €
• Virement de la section fonctionnement	177 016.00 €
• Dotations (résultats 2023, FCTVA)	310 999.31 €
• Subventions d'investissement	56 437.00 €

Quels projets pour 2024 ?

Des travaux sur plusieurs bâtiments sont prévus : reprise du système d'alarme incendie de l'école et changement des fenêtres des sanitaires et de la tisanerie de l'école maternelle, reprise des fissures sous l'arc de l'église, changement des bascules aux jeux d'enfants, plantation d'arbres au parc et au camping. Nous allons également acquérir une mini-pelle pour faciliter les chantiers communaux. Le petit tracteur qui permet la tonte et le déneigement sera remplacé pour gagner en puissance. Le montant de la reconstruction mairie ne figure pas dans le budget primitif car, à ce jour, nous n'avons pas encore de chiffre définitif. Une décision modificative apparaîtra en cours d'année pour inclure les travaux dans le budget. D'autres projets sont à l'étude pour améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les bases de la taxe foncières du bâti et non bâti pour 2024

La clôture des comptes 2023 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 280 999.31 €. Ce montant est affecté au budget 2024 en investissement.

Retrouvez les budgets complets sur notre site internet !



Édito

Le Conseil municipal vient d'approuver les comptes de 2023 et la bonne nouvelle, c'est qu'ils sont bons. Après 10 ans d'efforts, d'optimisation des dépenses, de recherche de recettes, d'investissement le plus efficace possible, nous arrivons enfin à dégager un excédent qui nous permettra d'investir raisonnablement tout en poursuivant la baisse de notre endettement. Nous serons même en mesure pour la deuxième année consécutive de ne pas augmenter les impôts.

Cette bonne gestion nous permettra de mener de nouveaux projets liés à la rénovation de nos bâtiments publics notamment énergétique. Ces efforts profiteront aussi aux initiatives pour animer et dynamiser le village. Et des idées, il n'en manque pas ! C'est aussi le charme de notre village.

Cette Gazette est toujours l'occasion d'en découvrir de nouvelles, d'ailleurs. A tous, un beau printemps.

Dominique ESCARON
Maire du village

L'agenda

02 mai

- Ouverture du restaurant Fort du St Eynard

08 mai

- Cérémonie commémorative (Monument aux morts) - 11h

Du 16 au 31 mai

- Exposition "Bordez les avirons" (bibliothèque et accueil mairie)

16 mai

- Performance poétique (Jacobine) - 20h30
- Conseil Municipal (restaurant scolaire) - 20h30
- Concert violoncelle et piano (sur inscription concert16mai2024@gmail.com) - 19h

19 mai

- Balade en VAE (devant le bureau d'information touristique) - 9h30 et 10h30

30 mai

- Concert musique de Chambre et musique du Monde (Salle des Fêtes) - 20h

31 mai

- Concert Les Oiseaux de trottoirs (Place de l'Eglise)

Retrouvez l'agenda en ligne sur www.sappey-mairie.fr

BLOG Restez informé en direct !

Vous souhaitez être informé(e) en direct des événements, informations, actualités dans notre village ? Pensez à vous abonner au blog www.lesappeyenchartreuse.fr

Travaux menés dans le village

Eglise, hangar, aire de pique-nique

L'arc du transept de droite de l'église a été consolidé. A cause de la sécheresse, une fissure était apparue et des morceaux de plâtre commençaient à se détacher. Une entreprise spécialisée a réparé cet arc. D'autres fissures plus petites sont surveillées régulièrement.

Le hangar qui jouxte la mairie brûlée a également été consolidé. En effet, un poteau d'angle et plusieurs solives en très mauvais état menaçaient la stabilité du bâtiment. Les services techniques ont changé certaines pièces et remplacé les ardoises par du bac acier.

Le sapin de l'aire de pique-nique qui menaçait de chuter a été coupé par les services techniques.



Les assistantes maternelles

Rentrée 2024-2025



Marion HIRIGOYEN a le plaisir de vous proposer ses services à partir du mois de septembre. Les enfants seront accueillis dans une vaste maison, dans laquelle chacun aura sa propre chambre et où ils pourront profiter des joies d'un extérieur équipé.

Contact : 06 71 19 84 60 ou marion.hirigoyen@gmail.com

Retrouvez la liste des assistantes agréées du village sur la page "petite enfance", rubrique "grandir" du site internet de la mairie.

Les élections européennes

Absent le 9 juin ? Pensez au vote par procuration

Les citoyens de l'Union européenne élisent les membres du Parlement européen tous les cinq ans. En cas d'absence, vous pouvez faire une procuration en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr

Une fois la démarche en ligne effectuée, vous devez vous rendre en personne dans un commissariat de police ou dans une gendarmerie avec un justificatif d'identité.

Vous recevrez ensuite un mail confirmant que votre demande est effective.

Un formulaire Cerfa est également à votre disposition en mairie.

Effectuez votre démarche le plus tôt possible afin que votre mairie reçoive la procuration à temps.

Attention : une seule procuration par électeur !



Appel à contributions

Partagez vos plus belles photos et vidéos de notre commune !

Nous sommes à la recherche de vos plus belles photos et vidéos pour illustrer la vie dans notre commune ! Que ce soit le charme de nos paysages, l'animation de nos événements, ou simplement des moments de vie quotidienne, chaque contribution est une fenêtre ouverte sur notre magnifique lieu de vie. Vos apports seront utilisés pour embellir la Gazette de la commune et notre site Internet, leur apportant une dimension encore plus authentique et vivante.

Nous souhaitons partager avec tous la richesse et la diversité qui font la beauté de notre environnement et de notre communauté. Si vous avez des photos ou des vidéos que vous aimeriez partager, envoyez-les par e-mail à communication@sappey-mairie.fr. Assurez-vous qu'elles sont accompagnées d'une autorisation de publication et qu'elles sont libres de droits, pour que nous puissions les utiliser en toute légalité. En participant à cette initiative, vous contribuez à créer une représentation fidèle de notre commune, tout en permettant à chacun de découvrir ses trésors cachés.

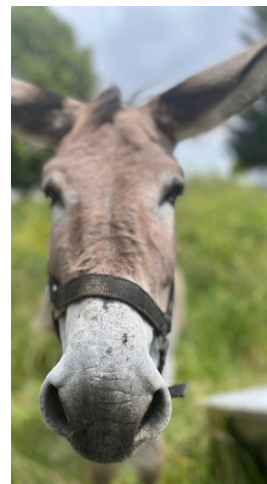


Le grand retour de Balthazar !

Il était attendu, il a réapparu

Après une retraite hivernale dans sa grange, après avoir dit au revoir à son compère Jason parti au paradis des ânes et après des petites vacances bien méritées là où le printemps s'était déjà installé, notre cher Balthazar fait son grand retour au Sappey !

Membre d'honneur des services techniques, il sera de nouveau au travail pour entretenir les espaces enherbés de la commune et égayer les habitants, enfants et promeneurs passant près de son parc. N'hésitez pas à le saluer en passant et merci de le respecter, ainsi que son alimentation (eau et herbe) !



ACL vous invite à sa quinzaine musicale

Cours d'initiation, concerts, présentation d'instruments



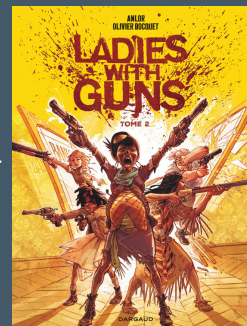
Pour la première fois, du 30 mai au 15 juin, l'école de musique du Sappey (Association Culture et loisirs) organise une « quinzaine musicale », sous forme d'une série de cours, rencontres et concerts pour permettre aux Sappeyardes et aux Sappeyards de découvrir la pratique d'un instrument et rencontrer les enseignants. Tous ces événements sont gratuits. Certains sont sur inscriptions : bureau.cl@cl-sappey.com Retrouvez l'ensemble du programme sur l'agenda du site internet de la mairie

La bibliothèque vous propose

Les conseils de Virginie

Âmes sensibles, s'abstenir ! Ce western sanglant et progressiste emprunte trop à Tarantino pour être lu par les enfants. Comment des femmes de différentes ethnies et de tous les âges peuvent-elles survivre dans un environnement hostile et masculin ? Ensemble, avec des armes et l'audace de s'en servir ! Les deux premiers tomes nous racontent les histoires de ces 5 femmes qui se retrouvent seules et n'ont d'autre choix que de s'unir pour échapper à la domination, l'emprisonnement et la mort. Dans un style narratif moderne et percutant, on s'abîme avec elle dans l'époque du Far West et on les accompagne dans leur quête de liberté. A dévorer sans attendre pour celles et ceux qui aiment l'hémoglobine et les aventures épiques !

Tous les mois, Virginie ou un membre de l'équipe bénévole de la bibliothèque vous proposera une suggestion de lecture. Il y en aura pour tous les goûts !



Plus de créneaux horaires ! A partir du 1er mai, la bibliothèque sera aussi ouverte le jeudi de 16h30 à 18h30.

Raconte-moi le Sappey !

DES RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES

“Ma grand-mère a toujours porté un intérêt particulier à la généalogie, à découvrir ses ancêtres et leurs racines. Elle s’était d’ailleurs inscrite à un cours de généalogie à l’Université Inter-Âges du Dauphiné.

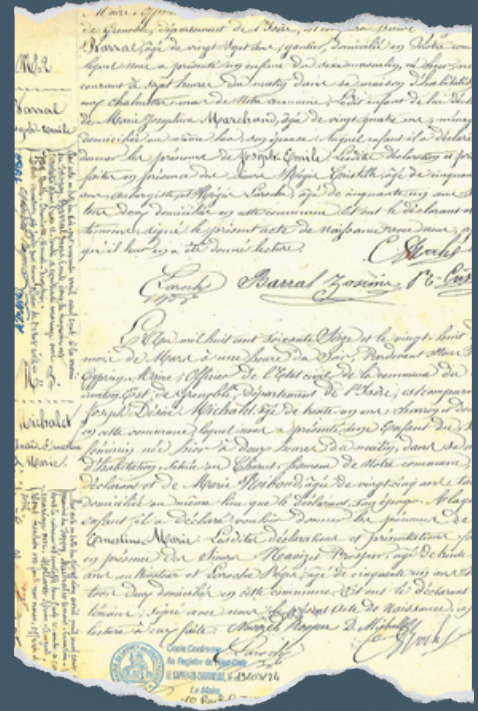
C’était il y a quelques années mais les recherches n’avaient pas été très fructueuses. Il y a peu, j’ai décidé de les reprendre pour lui rendre hommage.

Andrée Renée Simone PERRIER est née à Corenc, au hameau du Mollard, mais a vécu les premières années de sa vie au Sappey en Chartreuse, plus exactement aux Praillières, dans une jolie petite maison grise aux volets vert clair. C’est également dans cette maison que, plus jeunes, mon frère et moi venions passer des dimanches ensoleillés à jouer avec les lapins de la ferme d’à côté.

Petit à petit, au fil des découvertes, j’apprends à reconstruire l’histoire de la famille, à déceler leurs métiers, leurs liens et implantations dans la Chartreuse. Aujourd’hui en possession d’informations jusqu’à la 5ème génération, je me sens plus proche de mes aïeux et souhaite continuer à creuser”.

Laëtitia Buscaylet

Les archives du Sappey remontent jusqu’en 1649, 140 ans avant la Révolution française ! Vous souhaitez également faire des recherches généalogiques ? Consultez le site des archives départementales de l’Isère qui dispose de documents numérisés : <https://archives.isere.fr> / onglet “voir les documents numérisés” / rubrique “registres paroissiaux et d’état civil”



Le Sappey en cartes postales

Anciennes, rares, à envoyer ou à collectionner



Elles sont à découvrir à l'accueil de la mairie. Au nombre de six, elles représentent le village et ses paysages, à la mode vintage ! Au prix de 1€ l'unité, 4€ les cinq ou 10€ les 12. Elles vous attendent pour ravir vos proches, dans un superbe présentoir réalisé par Sylvain SEURAT en bois de récup !



Chaud devant, la forêt !

Feux de forêt

Parmi les menaces qui pèsent sur les forêts, le risque incendie est l'une des grandes préoccupations. Avec le changement climatique, les étés très chauds et secs rendent la végétation plus vulnérable.

Soyons vigilants : On estime que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine, souvent involontaires. Tout ce qui peut générer une étincelle ou une surchauffe est très dangereux, en présence de végétation : cigarette, barbecue, travaux (étincelles et appareils thermiques), véhicule motorisé, bout de verre (effet loupe)... Prévenir les incendies en évitant ceux-ci à proximité d'une forêt constitue la base. En cas de départ de feu, prévenir le 18 immédiatement est indispensable pour limiter les dégâts.

Il est totalement interdit de faire du feu sur la commune (les barbecues hors-sol ne seront utilisés qu'avec un extincteur ou un tuyau d'arrosage à proximité et ce, uniquement chez soi).

Quelle réglementation pour les citoyens ? En Isère, un arrêté préfectoral de 2017 régit l'emploi du feu à moins de 200 mètres d'une lisière forestière, selon les périodes et les usages. N'hésitez pas à aller le consulter : <https://www.isere.gouv.fr/>

janvier	février	mars	avril	mai	1 ^{er} au 14 juin	15 au 30 juin	juillet	août	01-15 septembre	16-30 septembre	octobre	novembre	décembre
V	O	O	O	V	V	R	R	R	R	V	V	V	V

Qui sont Germaine et Jean CUVILLIER ?

“Juste parmi les Nations”

Jean CUVILLIER, ancien maire du village, et Germaine sa maman ont obtenu le titre de “Juste parmi les Nations”.

Les Justes parmi les Nations sont des individus qui, ayant fait fi du danger qu'ils encouraient durant l'Occupation de la France par l'Allemagne nazie, ont protégé et caché des Juifs des rafles et des déportations organisées par l'occupant et le régime de Vichy. Leurs actes ont sauvé l'honneur de la France.

Le Souvenir Français a signé le 14 avril 2023 une convention avec le comité Français pour Yad Vashem stipulant :

- "Afin d'alerter les visiteurs et les acteurs locaux sur la présence d'une tombe de Juste dans le cimetière communal, une plaque est apposée à l'entrée du cimetière"
- "Une seconde plaque ou gravure est apposée sur la tombe du Juste, afin que celle-ci soit remarquable"

Ces plaques seront prochainement installées sur la commune.



Les décisions du conseil municipal du 11 avril 2024

- Validation des comptes de gestion 2023
- Validation des comptes administratifs 2023
- Affectation du résultat du budget ville 2023
- Maintien des taux de taxe foncière pour le bâti et non bâti 2024
- Vote des budgets primitifs 2024 (ville et remontées mécaniques)
- Forêt : validation de marquage 2024 et de la vente de bois 2025 des parcelles communales 15, 16 et 23
- Validation des demandes de subventions pour la rénovation des sanitaires du camping municipal
- Modification des tarifs de la régie photocopie
- Validation de la convention de la protection des données avec Grenoble Alpes Métropole
- Validation de la convention de mise à disposition d'un équipement communal pour l'installation d'une trayeuse mobile avec le GAEC de la Faurie.

Retrouvez les comptes rendus, les délibérations ainsi que les vidéos des conseils municipaux sur notre site internet !

Un village, un détail

Où a été prise cette photo ?

Voici le détail du mois de mai. N'hésitez pas à glisser vos réponses dans la boîte aux lettres de la mairie, située devant l'entrée de l'école. A vous de jouer !

Réponse du mois dernier

Il s'agissait d'un détail de la Croix du Rocher, située au croisement de la route des Charmettes, du chemin des Combes et de la route de Mollard Giroud.



Des galets pour Pâques

Une idée originale partagée dans le village

Cette année, ce ne sont pas des œufs mais des galets peints qui ont été placés un peu partout dans le village. Le principe : si on en trouve un, on le recache ailleurs ! Merci à Violaine FORE pour cette initiative qui a ravi plus d'un enfant pendant le week-end de Pâques. A refaire !



Le Sappey côté fermes

Les agriculteurs du Sappey



Notre village a la chance de compter plusieurs exploitations agricoles, qui depuis 4 ans, nous partagent leurs actualités sur la page Facebook « Le Sappey côté Fermes » ([Sophie Cuenot](#)) : un nouveau fromage produit par la ferme de la Faurie, les légumes des Bottes Vertes à retrouver sur le marché du vendredi, les visites à la ferme de Sylvie et Claude Cottave, etc... Si ces sujets vous intéressent, rejoignez-nous pour nous aider à créer de nouveaux articles, prendre des photos et des vidéos, investir les réseaux sociaux. Merci d'avance à toute bonne volonté !

Contact : lesbottesvertes@protonmail.com

Poésie

Résidence d'écriture

Invité par le Sappey en Poésie, Tristan Blumel, jeune poète sera en résidence d'écriture tout le mois de mai au Sappey.

Il interviendra à l'école élémentaire et proposera une performance poétique dans le cadre d'un partenariat entre Le Sappey en Poésie et la Bonne Fabrique le jeudi 16 mai à 20h30 à La Jacobine.

La résidence est soutenue par la DRAC, le Département, le parc naturel de Chartreuse et la commune du Sappey.

Village en Poésie



Cru que la vague ne reviendrait pas, silence, ou qu'au contraire elle resterait, pleine joie, comme des pauses sur le divan, me demande d'où le futur tombe sur nos corps, arrivé là, un fauve habite les rives du vent, et dévore.

Tristan Blumel

Faites du Vélo 2024 !

Des balades en VAE sur la commune

Profiter des beaux reliefs de notre territoire à vélo, c'est bien. Mais sans trop se fatiguer, c'est encore mieux ! Sous l'encadrement d'un moniteur, empruntez les itinéraires cyclables du territoire pour des balades d'une heure à l'aide d'un VAE (Vélo à assistance électrique).

Le dimanche 19 mai, à 9h30 puis à 10h30, au départ du bureau d'information touristique.

Inscriptions : www.faitesduvelo.com



Feux d'artifice

Attention à la réglementation !

Suite à l'arrêté n°2024-28 portant sur la réglementation de l'usage de pétards et pièces de feux d'artifice, il a été décidé que les feux d'artifice sont interdits :



- du 1er mars au 31 octobre inclus sur l'ensemble de la commune
- en toute saison après 22h
- en toute saison à l'intérieur des zones boisées et jusqu'à une distance de 200m de leur périmètre.

Des autorisations spéciales peuvent cependant être demandées à la commune.

L'arrêté complet est disponible sur notre site internet : <https://www.sappey-mairie.fr/systeme/documenttheque/>

Stage de seconde à la commune

Découvrir les métiers d'une collectivité

La mairie propose un stage de seconde, du 17 au 28 juin pour permettre à un jeune de découvrir la diversité des métiers d'une collectivité et son fonctionnement en interne.

La stage est à retrouver sur le site nationale :

<https://stagedeseconde.1jeune1solution.gouv.fr>

Candidature : direction@sappey-mairie.fr

Voir et revoir les conseils municipaux, c'est possible !

Chaque conseil municipal est filmé depuis le novembre 2020, retrouvez les vidéos sur notre chaîne Youtube !



Le Carnet

Informations à la discrétion des familles

Décès

- Felicetta PELLEGRINO, née DI FRANCO - le 23 mars
- Marcelle JAIL, née DAMBUYANT - le 06 avril
- Julia ROUCH, née DJIAN - le 10 avril

Ce journal aura coûté 331€ HT pour 650 exemplaires imprimés, merci d'envoyer vos articles (100 mots max) pour la prochaine Gazette de juin 2024 avant le 10 mai 2024. Editeur : mairie du Sappey en Chartreuse - Directeur de publication : Dominique Escaron - Conception et rédaction : Margaux Cirouge, Virginie Lebrun, Rachel Julien, Blandine Girod, Isabelle Nury et Delphine Martin - Impression : Imprimerie Notre Dame, 80 rue Vaucanson 38330 Montbonnot St Martin
Ne pas jeter sur la voie publique

